

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Monsieur GUYARD Bruno, Maire.

Présents : Monsieur Bruno GUYARD, Madame Mallorie MATTON-KNOPP, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Fanny BRUYNEEL, Monsieur Pierre-Antoine FIEVET, Madame Aurore YANG, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Stéphane ARNOULT, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Denis SARDON, Monsieur Christian SIFFELET, Monsieur Fabien BOUCHER, Madame Stéphanie TRIFFAULT, Madame Florence BOISTARD, Madame Nathalie INGELAERE, Madame Solène MENNECIER, Madame Raphaëlle DAOUPHARS, Madame Ludivine BOISARD, Madame Isabelle PERCHERON, Monsieur Morgan GUERALT, Monsieur Gaël ZICKLER, Monsieur Yannick BANSCH, Monsieur Léo BEAUCHAMP.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
24	27	26

Absent ayant donné un pouvoir : Mme Béatrice TRIFFAULT à Mme Stéphanie TRIFFAULT, Mme Maud DEBOUT à M. Bruno GODET

Absent excusé : M. Arnold MARAIS

Date de la convocation

13 mai 2026

Date d'affichage

13 mai 2026

A été nommé secrétaire : M. Philippe BAUMY

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2026-044 du 30 avril 2026.

Objet de la délibération

**5 Institutions, organisation et
vie politique**

**5-3 Désignation de
représentants**

5-3-6 Autres représentants

**2026-057- Désignation
d'un membre de la
CLECT**

Le Conseil municipal, doit désigner des élus qui seront membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :

Désigne :

- Membre titulaire de la CLECT : M. Bruno GUYARD
- Membre suppléant de la CLECT : M. Fabien BOUCHER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

28/05/2026

Le secrétaire de séance
M. Philippe BAUMY



Pour copie conforme,

Le Maire,
Bruno GUYARD

